

Benet

Restauration et aménagement de la rigole d'Aziré

La restauration du patrimoine historique et naturel vendéen est une des actions phare du programme de protection des espaces naturels sensibles du Département. Le conseil général gère aujourd'hui environ 2 500 ha d'espaces naturels. Le site de la rigole d'Aziré fait partie des 415 ha de marais aujourd'hui protégés et valorisés.

De nombreux fossés et canaux se déversent dans la rigole et on dénombre ainsi 20 ouvrages de franchissement (6 sur la rive droite, 14 sur la rive gauche) qui permettaient jadis d'assurer une continuité piétonne entre les parcelles de prairies et autres terres.

Cette opération qui s'élève à 860 000 €, entre dans le cadre de l'opération grand site du Marais poitevin et permet au département de bénéficier de 75 % de subventions pour les travaux (État 50 %, Région 25 %). « Ce site présente un fort intérêt patrimonial naturel avec la présence attestée de plusieurs espèces végétales protégées comme l'Euphorbe des marais et la Fritillaire pintade. La Rosalie des Alpes, petit coléoptère aux couleurs bleu-azuré, en est assurément l'espèce animale la plus rare »,



Élus et représentants du parc visitent les travaux de restauration de la rigole d'Aziré.

poursuit Dominique Souchet, député de la Vendée et vice-président du conseil général.